

Projet d'immersion en milieu professionnel

Professeurs du second degré en E.P.L.E.

A valider par le corps d'inspection

Une immersion en milieu professionnel s'inscrit dans une démarche de projet, volontaire, dans le cadre du développement de la compétence professionnelle attendue pour l'exercice du métier d'enseignant intitulée « S'engager dans une démarche individuelle de développement professionnel ».

Ce document est à compléter par l'enseignant qui explicite son projet d'immersion en milieu professionnel. Il pourra être éventuellement modifié par le corps d'inspection après échanges avec l'enseignant et doit être validé.

A renseigner par l'enseignant

Nom et prénom :	Grade :	Discipline :
Date de naissance :	Courriel :	
Nom et adresse de l'établissement d'exercice ou de rattachement (TZR) :		

Description du projet :

Objectifs visés :

Entreprise(s) d'accueil ciblée(s) : raison sociale, adresse

Dates envisagées avec justification du choix de la ou des période(s) *

Réinvestissement pédagogique envisagé :

*: Veiller au respect des délais administratifs

A renseigner par le corps d'inspection

Modalités d'évaluation :

D'une manière générale, cette immersion en milieu professionnel sera prise en compte dans l'évaluation du parcours professionnel de l'intéressé.

Validé le, par

Signature de l'Inspecteur